

**COMPTE RENDU DE LA SÉANCE
DU CONSEIL COMMUNAL DE LA MAIRIE
DELEGUEE DE MALESHERBES
DU VENDREDI 18 MARS 2016**

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL COMMUNAL DU 18 MARS 2016**

L'AN DEUX MILLE SEIZE, LE DIX-HUIT MARS A 20H00, LE CONSEIL COMMUNAL DE LA COMMUNE DELEGUEE DE MALESHERBES, LEGALEMENT CONVOQUE LE ONZE MARS DEUX MILLE SEIZE, S'EST REUNI SOUS LA PRESIDENCE DE MADAME DAUVILLIERS, MAIRE DELEGUE.

ETAIENT PRESENTS : MMES BECHU, BERTHELOT CHRISTINE, BERTHELOT ISABELLE, BISON, BUFFETEAU, DAUVILLIERS, DELACUVELLERIE, MATONDO, PASQUET, PIAU ET ROSSI ET MM. AMANY, GAURAT, GIRARD, GRAMOSO, GUERIN, LEDUR, MATIGNON, MOISY ET SENET.

AVAIENT DONNE POUVOIR : MME BAFFOY A MME PIAU, M. COLIN A MME DAUVILLIERS, M. DELMOND A M. GAURAT, M. FAURIE A M. SENET ET M. LEBLANC A MME DELACUVELLERIE.

ETAIENT EXCUSES : MME HOUDOUX,

ETAIENT ABSENTS : MMES RODRIGUES DE SOUSA ET VAQUIE ET M. MANIAK.

SECRETARE DE SEANCE : M. GIRARD JEAN-PAUL.

NOMBRE DE CONSEILLERS MUNICIPAUX	
EN EXERCICE :	29
PRESENTS :	20
POUVOIRS :	5
ABSENTS ET/OU EXCUSES :	4
VOTANTS :	25

CONSEIL COMMUNAL

- APPROBATION DU PROCES-VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE MALESHERBES DU 10 DECEMBRE 2015.

**COMPTE-RENDU DES DECISIONS PRISES PAR DELEGATION
DU CONSEIL COMMUNAL**

- **DÉCISION N° 15-039 DU 23 NOVEMBRE 2015.**
« PORTANT REPRESENTATION DE MME LE MAIRE POUR UN REFERE PREVENTIF AUPRES DU TRIBUNAL DE GRANDE INSTANCE – DESIGNATION D'UN EXPERT POUR LE DOSSIER COMMUNE DE MALESHERBES – SCI MALESHERBES LE CHATEAU ».

- **DÉCISION N° 15-042 DU 7 DECEMBRE 2015.**
« PORTANT SUPPRESSION DE LA REGIE CENTRE CULTUREL LE GRAND ECRIN ».

- **DÉCISION N° 15-043 DU 7 DECEMBRE 2015.**
« PORTANT SUPPRESSION DE LA REGIE ACTIVITES , ANIMATIONS ET FETES DU SERVICE SOCIAL ».

- **DÉCISION N° 15-044 DU 7 DECEMBRE 2015.**
« PORTANT SUPPRESSION DE LA REGIE LOGEMENTS D'URGENCE ».

- **DÉCISION N° 15-045 DU 7 DECEMBRE 2015.**
« PORTANT SUPPRESSION DE LA REGIE RAMASSAGE DE DECHETS VERTS ».
- **DÉCISION N° 15-046 DU 7 DECEMBRE 2015.**
« PORTANT SUPPRESSION DE LA REGIE POUR L'AIRE D'ACCUEIL DES GENS DU VOYAGE ».
- **DÉCISION N° 15-047 DU 7 DECEMBRE 2015.**
« PORTANT SUPPRESSION DE LA REGIE REDEVANCES FUNERAIRES ET CONCESSIONS CIMETIERES ».
- **DÉCISION N° 15-048 DU 7 DECEMBRE 2015.**
« PORTANT SUPPRESSION DE LA REGIE SERVICE SOCIAL ».
- **DÉCISION N° 15-049 DU 7 DECEMBRE 2015.**
« PORTANT SUPPRESSION DE LA REGIE POUR L'AIRE D'ACCUEIL DES GENS DU VOYAGE ».
- **DÉCISION N° 15-050 DU 14 DECEMBRE 2015.**
« CONCERNANT LA SOUSCRIPTION D'UN EMPRUNT A TAUX FIXE AUPRES DE LA CAISSE D'ÉPARGNE LOIRE-CENTRE ».
- **DÉCISION N° 15-051 DU 14 DECEMBRE 2015.**
« CONCERNANT LA SOUSCRIPTION D'UN PRET RELAIS AUPRES DE LA CAISSE D'ÉPARGNE LOIRE-CENTRE ».

PROJETS DE DÉLIBÉRATIONS

❖ AFFAIRES GENERALES.

16-03-AFG-01 INVENTAIRE DES EQUIPEMENTS DE PROXIMITE GERES PAR LES COMMUNES DELEGUEES.
Le Conseil Communal après en avoir délibéré à l'UNANIMITÉ :

EMET un avis favorable à la proposition d'inventaire des équipements de proximité suivants pour la commune déléguée de Malesherbes :

- Mairie Annexe,
- Salles communales Morel, Maurice Genevoix, salle de la Maison de ville,
- Ancien Cimetière, Nouveau Cimetière

PROPOSE d'ajouter l'église dans l'inventaire communal.

DIT que cet inventaire sera mis à jour chaque année.

❖ FINANCES.

16-03-FIN-01 DOTATION D'ANIMATION LOCALE AUX COMMUNES DELEGUEES POUR 2016.
Le Conseil Communal après en avoir délibéré à l'UNANIMITÉ :

- **EMET** un avis favorable sur le projet présenté par la Commune Nouvelle fixant l'enveloppe de la dotation d'animation locale à hauteur de 101 910 €, arrêtant l'attribution des crédits nécessaires de la manière suivante :

Nature	Coudray	Nangeville	Mainvilliers	Malesherbes	Orveau-Bellesauve	Labrosse	Manchecourt	Total
011 <i>Charges à caractère général</i>								
6042				5 000				5 000
60632				300				300
6232	4 400	2 800	6 100	43 600	6 750	1 500	8 000	73 150
6236		2 000	2 000	125			3 000	7 125
6237	700							700
6238				850				850
6262	400							400
6281		200						200
6283							1 000	1 000
total	5 500	5 000	8 100	49 875	6 750	1 500	12 000	88 725
65 <i>Autres charges de gestion courante</i>								
6574	2 500	1 000	600	1 900	2 275	410	4 500	13 185
total	2 500	1 000	600	1 900	2 275	410	4 500	13 185
Dotation totale	8 000	6 000	8 700	51 775	9 025	1 910	16 500	101 910

- **PREND NOTE** que ces crédits seront transcrits dans l'état spécial figurant en annexe au budget principal de la commune « Le Malesherbois ».
- **EMET** un avis favorable au fait que les critères fixant le mode de calcul de la dotation soient déterminés au cours de l'année 2016 pour une application 2017 basés à la fois sur la population et l'estimation des travaux d'urgence.

16-03-FIN-02 DOTATION DE GESTION LOCALE AUX COMMUNES DELEGUEES POUR 2016.

Le Conseil Communal après en avoir délibéré à l'UNANIMITÉ :

- **EMET** un avis favorable sur le projet présenté par la Commune Nouvelle fixant l'enveloppe de la dotation de gestion à un montant total de 292 589€ et arrêtant l'attribution des crédits nécessaires de la manière suivante :

Nature	Coudray	Nangeville	Mainvilliers	Malesherbes	Orveau-Bellesauve	Labrosse	Manchecourt	Total
011 <i>Charges à caractère général</i>								
60624				1 000			1 000	2 000
60631	300	1 500		3 940			2 000	7 740
60632	2 000	1 500	3 500	4 384			8 000	19 384
60633	200	1 000	500	5 000	1 300	200	7 000	15 200
6064				1 535			2 000	3 535
6068				10 000	400		7 000	17 400
611				1 700				1 700
61521	2 000			0			5 000	7 000
61522	9 500	4 000	8 000	7 000	4 500	500	10 000	43 500
61523	4 500	6 000	4 000	125 920	6 000	500	20 000	166 920
61551	500			0				500
61558	1 000			500				1 500
6156			1 500	0				1 500
6182	150			260				410
6232				1 300				1 300
6261				0			2 000	2 000
6283				0			1 000	1 000
Total	20 150	14 000	17 500	162 539	12 200	1 200	65 000	292 589

- **PREND NOTE** que ces crédits seront transcrits dans l'état spécial figurant en annexe au budget principal de la commune « Le Malesherbois ».

- **EMET** un avis favorable à la proposition que le mode de calcul de la dotation de gestion locale pour 2017 soit réévalué courant 2016.

16-03-FIN-03 DOTATION D'INVESTISSEMENT AUX COMMUNES DELEGUEES POUR 2016.

Le Conseil Communal après en avoir délibéré à l'UNANIMITÉ :

- **EMET** un avis favorable concernant l'enveloppe de la dotation d'investissement proposée à hauteur de « 0 » €.
- **PREND NOTE** que ces crédits seront transcrits dans l'état spécial figurant en annexe au budget principal de la commune « Le Malesherbois » et qu'il existe un programme de travaux d'investissement fléché par commune déléguée.
- **PRECISE** que dans le programme précité, des travaux sur les fonts baptismaux sont prévus.
- **EMET un avis favorable à la réalisation** d'une analyse des besoins de chaque territoire afin de mutualiser les achats et réaliser, ainsi, des économies d'échelle dans le respect du Code des Marchés Publics.

16-03-FIN-04 TAUX DES IMPOTS DIRECTS LOCAUX POUR 2016 ET PRODUIT FISCAL ATTENDU.

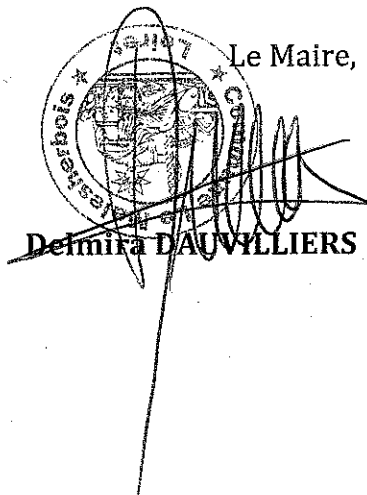
Le Conseil Communal après en avoir délibéré à l'UNANIMITÉ :

EMET un avis défavorable à la proposition de maintenir les taux.

PROPOSE d'augmenter les taux de 1 % :

- Taxe d'habitation : **13,61 %**
- Taxe sur le foncier bâti : **21,40 %**
- Taxe sur le foncier non bâti : **55,66 %.**

INFORMATIONS DIVERSES

Le Maire,

Delmira DAUVILLIERS